CHAVILLE

France Services

Depuis janvier 2021, la Ville de Chaville dispose d'un espace France Services au sein de la mairie. Objectif : apporter une réponse aux besoins de la population en lui permettant d'effectuer les démarches de plusieurs services publics, dans un lieu unique, sur rendez-vous.

⇒ Qu'est-ce que France Services ?

Objectifs : accompagner les citoyens dans l'ensemble des démarches administratives de leur quotidien et leur faciliter l'accès aux services publics

Le 7 janvier 2021, l'espace France Services a ouvert ses portes au sein de l'Hôtel de Ville. La Ville de Chaville a ainsi pu rejoindre le réseau France Services annoncé par la Président de la République en avril 2019, à l'issue du Grand débat national.

Labellisé en début d'année 2021, cet espace a été le premier à voir le jour parmi les huit villes de l'établissement public territorial "Grand Paris Seine Ouest" et l'un des premiers du département des Hauts-de-Seine.

Face à l'évolution de la population, des modes de vie des usagers et afin de s'inscrire dans une logique d'attractivité, la Ville de Chaville souhaitait développer des actions en faveur du maintien et du

développement des services sur son territoire. Parmi celles-ci, était donc envisagée l'ouverture d'un espace France services.

Accompagner les citoyens, qu'ils soient Chavillois ou non, dans leurs démarches administratives, dans un lieu unique près de chez eux, où les reçoivent deux conseillers spécialement formés, tel a été l'objectif de la Ville en ouvrant cet espace.

• Les ambitions

- Le retour du service public au cœur des territoires
- Un service public moderne
- Un accompagnement de qualité

• Un espace pensé en fonction de vos besoins

Deux agents ont été recrutés et spécialement formés pour :

- Donner une information de 1er niveau
- Mettre à disposition et accompagner l'utilisation des outils informatiques
- Aider aux démarches en ligne
- Accompagner à la résolution des cas les plus complexes

⇒ Infos pratiques

Lieu

- Mairie de Chaville

Jours et horaires

L'espace France Services est ouvert aux mêmes jours et horaires que la mairie, uniquement sur rendez-vous.

- Lundi, mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Contacts : 01 41 15 40 00, **par courriel**.

⇒ Quelles démarches ?

Neuf partenaires nationaux

- La Poste
- Pôle emploi
- La Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF)
- La Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)
- La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)
- La Mutualité sociale agricole (MSA)
- Le ministère de l'Intérieur
- Le ministère de la Justice
- La Direction générale des finances publiques
- L'Agence nationale des titres sécurisés

• Exemples de démarches

VOS QUESTIONS	LES RÉPONSES DE FRANCE SERVICES
Je m'installe à Chaville et je cherche un emploi	Je contacte votre référent Pôle Emploi
Je fais face à un litige avec un voisin	Je vous organise un rendez-vous vidéo avec votre conseil départemental de l'accès aux droits
J'ai besoin d'aide pour remplir un formulaire en ligne	Je vais vous accompagner et vous expliquer comment faire
Je prépare ma retraite	Je vous fixe un rendez-vous pour la prochaine permanence du référent de la Caisse d'assurance retraite
Nous venons d'avoir un enfant et nous aimerions comprendre l'impact sur notre situation fiscale	Je fais le lien avec votre référent CAF ainsi que Pôle Emploi, la CPAM et la Direction départementale des finances publiques

VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

01 41 15 40 00

Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS